**Zeitschrift:** La musique en Suisse : organe de la Suisse française

**Band:** 2 (1902-1903)

Heft: 29

Rubrik: [Impressum]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# La Musique en Suisse

ORGANE de la SUISSE FRANÇAISE

le 1er & le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef:

E. JAQUES-DALCROZE M H. MARTEAU Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16 Éditeurs-Administrateurs : DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

## L'ARCHET

(Suite)

Essayons de les formuler en quelques termes succints :

- 1. Il y a dans l'avant-bras deux jeux de muscles qui permettent de fermer la main. Ce sont les contracteurs. L'un que nous appellerons contracteur commun, permet de fermer le poing, et l'autre, dénommons-le contracteur simple, le pouce et l'index seulement. Lorsque l'on saisit l'archet de la main droite, la pression que l'on exerce sur la baguette doit toujours être faite par le contracteur commun. Il est aisé de se rendre compte du pourquoi de ce principe: passez l'archet sur les cordes en le tenant avec tous les doigts, sauf l'index que vous maintiendrez au dessus de la baguette. Vous remarquerez une grande aisance dans le poignet et dans l'avant-bras, même en exerçant une forte pression avec le pouce et le médius. Appliquez au contraire avec force l'index sur la baguette à peu près au milieu de la deuxième phalange, immédiatement tous les muscles qui suivent l'ossature de l'index et qui se continuent jusque dans l'avant-bras se raidissent, et uniquement par l'emploi involontaire du contracteur simple. A jouer ainsi, la fatigue arrive immédiatement et l'on attrape ce que l'on appelle vulgairement la crampe.
- 2. La position du pouce est d'une grande importance. Il doit toujours être plié, jamais tenu à plat contre la hausse, car dans ce dernier cas les muscles qui lui correspondent dans l'avant-

bras paralysent de suite toute liberté du poignet. Voici sa position normale : appliquer la chair du pouce sur le saillant de la hausse, de manière que la paroi droite de l'ongle vienne s'appuyer contre la baguette et tenir le pouce toujours plié, quelle que soit la corde sur laquelle on joue et quelle que soit la hauteur à laquelle se trouve momentanément l'archet sur une corde.

3. — Pour la position de la main en général, énonçons : les doigts allongés et joints, légèrement courbés et posés naturellement sur la baguette. Le médius à peu près en face du pouce, de manière qu'en faisant un léger effort, ces deux doigts puissent se toucher de leurs extrémités.

Ne jamais coucher l'index sur la baguette et le tenir rigoureusement joint au médius, de même pour l'annulaire. Quant au petit doigt, il est d'une grande utilité. Posé comme les autres doigts sur la baguette, c'est-à-dire au gras de la première phalange, la moindre pression exercée par lui sur la baguette change immédiatement les conditions de l'équilibre de l'archet sur les cordes. D'une indépendance et d'une mobilité extrême, son utilité est plus grande qu'on ne le pense généralement, surtout dans les changements brusques de nuances. Mais il faut à coup sûr le conserver appliqué contre la baguette et ne pas tomber dans un défaut commun et qui consiste à le tenir élevé dans les airs. Il est trop utile pour n'être employé qu'à faire briller un diamant.

4. — Pour le poignet, le principe voudrait